



---

## AVIS PUBLIC

---

Avis est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée ordinaire tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC le 20 septembre 2023, a adopté un règlement, à savoir :

### RÈGLEMENT NUMÉRO 14-23

---

**Règlement sur la procédure de demandes d'exclusion de la zone agricole permanente.**

---

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du greffier-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 21 septembre 2023.

Guy Jauron  
Greffier-trésorier